



3A, quelles actions, pour quels résultats ?

Rapport moral à l'AG du 6 août 2020

3A, votre association de propriétaires aux Arcs, s'est donnée pour mission :

- de vous informer, vous écouter et de dialoguer en votre nom avec tous les opérateurs de la station,
- de porter vos préoccupations et suggestions pour le bon fonctionnement des quatre sites des Arcs,
- de formuler en votre nom des propositions pour la préservation de l'environnement, l'animation et la qualité de vie aux Arcs
- et de vous informer sur les activités, les projets et les réalisations de la station.

Ayant succédé à Jean-Louis Narquin à la présidence de 3A à la suite de [la précédente AG](#), j'ai le plaisir de vous présenter nos actions et nos résultats pour l'année qui vient de s'écouler.

Je tiens en préalable à remercier très chaleureusement Jean-Louis pour son action persévérante et la solidité de ses interventions, qui ont renforcé l'audience de notre association auprès de la commune et des autres acteurs des Arcs. Fort heureusement, Jean-Louis reste un pilier de 3A.

3A et les élections municipales

3A s'est toujours interdit toute prise de position politique ou partisane, mais, comme pour les précédentes élections, notre association n'a pas manqué d'interroger tous les candidats — [qui ont tous répondu](#) — sur les sujets jugés les plus importants pour nos adhérents.

Fidèle à sa tradition, 3A compte bien poursuivre avec [la nouvelle municipalité](#) le dialogue constructif, courtois et ferme qui s'était développé avec l'ancienne équipe.

La participation à la gouvernance de la station des Arcs

3A, je le rappelle, est partie prenante à l'administration d'AB Tourisme, qui assure à la fois les missions d'office du tourisme, d'animation sportive, de promotion et de coordination des acteurs du tourisme pour les Arcs et Bourg-Saint-Maurice.

3A est la seule association de propriétaires participant à la gouvernance d'une station de montagne.

Notre participation au comité directeur d'AB Tourisme et ses commissions est demeurée active, Jean-Louis Narquin et Bernard Seligmann veillant à la préservation des moyens financiers attribués à la promotion et à l'animation des Arcs, à la restauration de l'image des Arcs et à la satisfaction des attentes de la clientèle des Arcs, qu'ils soient propriétaires ou simples vacanciers.

Les élections municipales entraînant le renouvellement du comité directeur d'AB Tourisme, j'y succède à Bernard Seligmann, dont l'assiduité et la vigilance depuis la création de l'institution auront été fort appréciées. Désormais, 3A y détient un siège de titulaire (suppléant : Do-

minique Mérand), gage d'une reconnaissance à la fois de l'importance des propriétaires en tant qu'acteurs économiques et de la représentativité de notre association.

La nouvelle municipalité affichant sa ferme volonté d'organiser plus de concertation et de débats avec tous les acteurs, 3A ne manquera pas de porter, dans une configuration qui reste à préciser, les préoccupations, les demandes et les propositions des propriétaires qui lui font confiance.

Notre participation à la gouvernance des Arcs nous assure aussi un accès privilégié à l'information, dont nous pouvons faire bénéficier nos adhérents, tout en respectant nos obligations de confidentialité concernant les discussions internes.

En notre qualité de représentants des propriétaires, nous sommes présents et écoutés dans les diverses réunions organisées par la commune, AB Tourisme ou ADS.

Jean-Louis Narquin demeure régulièrement présent aux réunions de coordination hebdomadaires, où sont évoqués tous les sujets d'actualité concernant les différents sites des Arcs. Il y poursuivra ses interventions systématiques sur les dysfonctionnements constatés, interventions largement prises en considération en temps réel.

Aussi, n'hésitez pas à nous alerter sur tout ce qui ne va pas.

L'information

Créées au printemps 2018, les « [Brèves de 3A](#) », dont [le numéro 11](#) est sorti début juillet, vous apportent, en principe tous les deux mois, des informations récentes sur l'activité de notre association, ainsi que sur les points marquants de l'évolution des Arcs. Les articles, volontairement concis, sont complétés au besoin par des développements consultables sur notre site Internet. Les « Brèves » sont également adressées à tous les présidents et représentants de copropriété, US et ASL dont nous connaissons les coordonnées. Il leur revient de décider de leur diffusion —ou non— à leurs copropriétaires.

Notre secrétaire général, Christian Helft, a aussi la responsabilité de [notre site Internet](#). Il en assure avec compétence la gestion, l'animation. Il se consacre à son amélioration, une tâche de longue haleine ! Une nouvelle version, plus agréable et facile à lire, plus ouverte à l'ensemble des propriétaires aux Arcs, et plus fonctionnelle, est en place depuis la fin de 2019.

Vous y trouverez des informations sur l'activité de notre association, et sur la vie des Arcs.

N'hésitez donc pas à aller sur notre site (<http://www.trois-a.org>).

En cliquant sur [le bouton « Exprimez-vous »](#), vous pouvez nous adresser vos remarques et suggestions et tout adhérent 3A peut laisser un commentaire sur chacun des articles publiés.

Nous avons offert également aux présidents de copropriété qui le souhaiteraient la possibilité d'y disposer d'un espace dédié à leur copropriété totalement autonome.

Une libre parole sur les attentes de chacun est aussi donnée aux participants aux « [Cafés Contacts de 3A](#) », une initiative lancée par Paul Landowski (l'inventeur des [café-contacts de l'emploi](#)), qui, comme l'an dernier, est hebdomadaire sur Arc 1800, place du Miravidi.

Notre [AG annuelle du mois d'août](#) est, comme les années précédentes, suivie d'une réunion publique permettant aux représentants de la mairie, de l'Office de tourisme et d'ADS de présenter leurs réalisations, leurs projets et de dialoguer avec vous.

3A a organisé le 27 décembre 2019 une [rencontre « Propriétaire aux Arcs »](#) pour présenter ses actions, évoquer les préoccupations et recueillir les suggestions. Elle nous a permis de finaliser, avec les 65 participants, le questionnaire adressé aux candidats aux municipales. La rencontre de fin de saison qui était prévue le 2 avril a été annulée.

Nous comptons revenir à partir de l'hiver prochain au rythme de deux rencontres l'hiver et une pendant la saison d'été.

Une [nouvelle rencontre annuelle avec les présidents de copropriété](#), d'US et d'ASL ou leurs représentants a été organisée le 10 mars 2020. Elle a confirmé l'intérêt d'une bonne circulation réciproque de l'information et d'une concertation informelle pour dégager les sujets d'intérêt commun.

La vie et l'amélioration de la station

Au cours de ces dernières années, nous pouvons féliciter la commune des progrès qui ont été réalisés (déneigement, sécurité ... à 1800, accord pris sur la remise à niveau des espaces publics de la zone des Villards, rénovation du parcours client depuis la gare de BSM dont le funiculaire...); cependant, nous nous devons de rester vigilants sur l'état d'entretien des différents sites des Arcs et intervenir auprès de la municipalité chaque fois que nécessaire.

Notre vigilance doit également porter sur la réduction des [nuisances sonores et des dégradations](#) de tout ordre. A ce titre, nous ne pouvons que remercier Annie Cottonnec, co-présidente des Belles Challes/Lauzières pour son action sur ce sujet.

L'annonce de la cession du « Lodge » au profit de « La Folie Douce » avait naturellement suscité quelque inquiétude de la part de copropriétaires pouvant en redouter les nuisances sonores. Jean-Louis Narquin avait adressé à Luc Reversade, fondateur de la Folie Douce, [des interrogations](#), auxquelles celui-ci avait apporté [une réponse](#) qui, à l'expérience d'un premier hiver, s'avère effectivement rassurante.

Reste toujours à supprimer les débordements de certains commerces sur les cheminements piétons des galeries commerciales d'Arc 1800. À la suite d'interventions répétées de 3A, le maire a rappelé le 24 janvier 2019 aux présidents de copropriété les règles en vigueur (libre passage non encombré d'au moins 1,40 m de large). Il les a invités à réagir contre les commerçants qui encombrent indûment leurs espaces privés ouverts à la circulation publique. Un appel encore insuffisamment entendu, ce qui nous amènera à réagir à nouveau.

Le stationnement aux Arcs

[La gestion du stationnement payant](#) sur Arc 1800, Arc 2000 et le Bourg a été confiée à la SAGS dans le cadre d'une délégation de service public à compter de l'hiver 2018/2019. La convention a repris pour l'essentiel les dispositions tarifaires et le règlement d'exploitation précédemment décidés par la commune.

Hormis les critiques récurrentes contre le principe même du stationnement payant, le principal retour des usagers dont nous avons eu connaissance concerne la rigidité du tarif en période de vacances scolaires, le prix hebdomadaire étant uniquement déterminé du samedi au samedi. Une anomalie que nous avons signalée et que nous espérons bien voir disparaître.

Sur Arc 1600, les difficultés de stationnement se sont sérieusement aggravées ces dernières années, les places au sol déjà insuffisamment nombreuses attirant, en raison de leur gratuité, des utilisateurs séjournant à 1800, des clients du Club Med et des saisonniers.

3A ne peut que recommander à tous les interlocuteurs directement concernés de se mettre d'accord sur un programme —pas facile à décider— qui passerait à la fois par la construction d'un parking municipal sur des emprises qui seraient cédées par les copropriétés concernées et par l'instauration du stationnement payant.

Les études de 3A et leurs suites

3A a contribué par plusieurs études de fond à l'amélioration du fonctionnement des Arcs :

L'accès Internet et le wifi aux Arcs

Un groupe de travail de 3A avait étudié en 2016 les causes des dysfonctionnements du WIFI aux Arcs. Son rapport a alimenté l'action des copropriétés qui, à la suite du dépôt de bilan du principal fournisseur, ont dû rechercher une autre solution pour l'accès à Internet.

3A a établi en 2019 un tableau montrant la diversité des solutions retenues par les copropriétés qui ont bien voulu répondre à notre enquête.

Nous attendons maintenant l'arrivée du très haut débit, un grand projet pluriannuel porté par le Département de la Savoie, qui en a confié la réalisation à la société Savoie-Connectée, et dont nous continuons à suivre de près le calendrier, les modalités et les conséquences possibles pour les propriétaires.

Un nouvel article d'Alain Rius, dans la [dernière édition des « Brèves de 3A »](#), fait le point sur les conditions de l'arrivée du très haut débit aux Arcs à l'horizon 2021-2022. Il précise que l'arrivée de la fibre à l'intérieur des copropriétés passe par l'accord de chacune d'entre elles sur l'étude puis la réalisation gratuite de l'installation jusqu'aux boîtiers d'étage, selon un projet de convention qui a récemment été adressé aux syndicats par l'installateur choisi par Savoie Connectée. Il appartient donc à chacune des copropriétés d'en délibérer. 3A souligne simplement l'importance qui s'attache à cette convention, qui n'entraîne aucune charge pour les copropriétés, et laissera à chacun des copropriétaires le libre choix de son fournisseur d'accès.

La tarification de l'eau aux Arcs

Un autre groupe de travail de 3A, associant plusieurs présidents de copropriété, a étudié le prix de l'eau aux Arcs tel qu'il résultait d'une délibération du conseil municipal du 21 décembre 2017.

Celui-ci a aligné le calcul de la partie fixe de la facture aux Arcs (abonnement) sur celui applicable dans le reste de la commune. Elle a décidé une forte modulation de la partie de la facture proportionnelle à la consommation avec un tarif hiver près du double de celui du reste de l'année. Désormais, les abonnés des Arcs sont traités comme ceux du reste de la commune, mais il s'y substitue une différence de traitement entre résidents permanents et vacanciers, ce qui revient pratiquement au même pour les propriétaires de résidences secondaires aux Arcs. Le rapport a fait ressortir une série d'interrogations sur la motivation et les modalités de la réforme, qui a été adressée à la municipalité. Celle-ci a apporté les précisions demandées, qui ont été communiquées à tous les présidents de copropriété.

3A finalise en ce moment la mise au point d'une modélisation des coûts du m3 d'eau « abonnement inclus » des années 2017 et 2019 (2018 ayant été une année de transition) qui permettra à chaque copropriété qui le souhaiterait de mesurer précisément l'impact de la réforme qui, en définitive, paraît plutôt orienté à la baisse.

Le rôle économique des propriétaires

Il nous est apparu que le rôle économique des propriétaires de résidences secondaires restait méconnu. Avec la FARSM (Fédération des Associations de Résidents des Stations de Montagne, dont 3A fait partie), nous avons réalisé en 2018 une enquête auprès des propriétaires de résidences secondaires de 8 stations de sports d'hiver (dont, en Tarentaise, les Arcs, Peisey-Vallandry et Val d'Isère). Vous retrouverez sur le site Internet de 3A [la présentation des résultats](#) pour l'ensemble des stations ayant fait l'objet de l'enquête, dont celle pour les Arcs. Ils ont montré que les propriétaires de résidences secondaires sont bien des acteurs majeurs de l'économie des stations de montagne, hiver et été, et qu'ils contribuent plus que l'on ne dit souvent au remplissage de la station et aux recettes de toutes natures qu'elle engendre.

La FARSM a proposé à plusieurs organismes spécialisés qu'une telle étude soit reprise avec d'autres moyens, de façon à disposer de résultats incontestablement représentatifs. La directrice générale de Savoie-Mont Blanc-Tourisme, notre amie Claudie Blanc, nous a fait connaître son intention de concrétiser cette proposition.

La pérennité des équipements et des animations

Rappelons que 3A avait contribué à obtenir le maintien des deux activités phares de l'été, [l'Académie-Festival de musique](#) et le golf, qui constituent des éléments essentiels de l'attractivité de la saison d'été et de la valorisation de la station des Arcs.

3A a contribué à la prise de conscience générale que l'Académie-Festival de musique des Arcs, qui, chaque été, offre gratuitement tous les soirs, pendant deux semaines, des concerts de musique classique exécutés par des artistes de grande valeur, devait être considéré comme un atout exceptionnel pour la mise en valeur de la saison d'été aux Arcs.

Envers et contre tout, l'édition 2020 se sera déroulée du 19 au 29 juillet 2020, en dépit de lourdes contraintes sanitaires et financières. Le Festival de musique des Arcs aura été un des très rares festivals maintenus dans l'été 2020 grâce à la continuelle énergie des organisateurs et leur incroyable confiance dans un avenir qui était au printemps des plus incertains.

Notre association a, jusqu'à ce jour, toujours voté un soutien financier, à la mesure de ses propres moyens, à cette institution. Ce soutien nous paraît encore plus justifié dans les temps difficiles.

Depuis 2009, la gestion du golf du Chantel est assurée par une association sans but lucratif aidée financièrement par la commune et par ADS, qui met à disposition installations et matériels à des conditions très avantageuses.

Le golf a pu composer, en 2019, avec l'arrivée de la Folie Douce qui entraînait la fermeture du bar et du restaurant et, en 2020, avec des contraintes sanitaires nationales appliquées pour la sécurité de chacun.

Le traditionnel trophée golfique de 3A, organisé au mois d'août (cette année le 12), connaît chaque année un vif succès et constitue une occasion de plus de faire connaître notre association.

3A était intervenue pour le maintien des activités du Club des sports.

« HERO LES ARCS » a recueilli en 2019 le plus large succès : ainsi, les participations au Club des sports ont représenté en 2019 une nuitée sur 4 au lieu d'une sur 10 l'année précédente.

En 2020, les activités 2019 de Hero les Arcs ont toutes été maintenues, avec toutefois des contraintes sanitaires exigeantes qui ont réduit les capacités d'accueil. Nous espérons qu'AB Tourisme pourra réajuster celles-ci pour ne décevoir aucun jeune vacancier pendant les semaines les plus chargées du mois d'août.

En 2020 demeurent toutefois les mêmes motifs d'insatisfaction en matière d'animation :

- l'absence de garderie pour les jeunes enfants
- la fermeture des salles de cinéma sur les trois sites d'Arc 1600, 1800, 2000 —situation paradoxale dans une station qui accueille le Festival du cinéma européen des Arcs !
- la grande difficulté à offrir un minimum d'animations sur le site d'Arc 2000.

La préservation de l'environnement

3A veille à la sauvegarde de l'environnement pour préserver votre qualité de vie aux Arcs.

L'association était intervenue les années précédentes, notamment aux abords d'Arc 1800 :

- Le projet de construction d'un ensemble immobilier au lieu-dit la Maïtaz, en bordure d'Arc 1800, est revenu d'actualité avec le projet de PLU de Landry qui rendrait possible une opération de 4 500 m² touristiques prenant la forme d'un hôtel 4 étoiles composé d'un ensemble de bâtiments de style chalets et prétendument ouvert toute l'année.
- [L'enquête publique sur ce PLU](#) qui s'est déroulée à l'automne dernier a permis à de très nombreux intervenants, dont 3A, de détailler les motifs de leur hostilité à ce projet. Mais force est de constater que la commissaire-enquêtrice ne nous a pas suivis dans ses conclusions et qu'elle a, sous quelques réserves, remis un avis favorable, comme d'ailleurs la totalité des instances publiques interrogées, si bien que le PLU a été finalement adopté le 9 mars par le conseil municipal de Landry.

Bien entendu, quand un projet précis sera présenté, 3A ne manquera pas de repartir à la charge !

De façon générale, 3A demeure très attentive à l'insertion de tous les projets d'aménagement et de constructions dans l'environnement des stations. Les dossiers d'enquête publique et de permis de construire sont à cet effet systématiquement examinés par un administrateur.

Cette vigilance était indispensable pendant ces dernières années, qui ont débouché sur la mise en service de près de 3 000 lits touristiques dans les différents sites des Arcs.

La nouvelle équipe municipale a fait savoir qu'« elle proposerait un moratoire sur la construction de nouveaux lits touristiques et qu'elle orienterait ses efforts et ses moyens sur la requalification de l'existant ». Cette orientation générale devrait rassurer tous ceux qu'inquiétait le développement continu de l'immobilier aux Arcs.

Les projets déjà autorisés, mais non commencés, ne peuvent toutefois être concernés par cette mesure. Cela concerne le projet du « Hameau du Mont-Blanc » (11 000 m² au-dessus

de la station d'Arc 1600), celui des « Cristaux » (27 grands logements au Chantel) et la dernière tranche d'un programme de 7 600 m² sous le village d'Arc 1950.

L'exploitation du domaine skiable

Nous avons la chance de bénéficier d'un très grand domaine skiable, réparti sur 3 communes (Villaroger, Bourg-Saint-Maurice/les Arcs et Peisey-Vallandry), aménagé et entretenu par la société ADS, filiale de la Compagnie des Alpes (CDA).

L'ensemble a pu accueillir la forte progression de la fréquentation de la station pendant l'hiver 2018/2019 (nuitées + 10% ; passages aux remontées mécaniques + 9%). Les résultats des premiers mois de la saison d'hiver 2019-2020 n'étaient pas moins bons jusqu'à la fermeture du 15 mars.

Ces résultats résultent de la conjonction des lits nouveaux, d'une météo favorable, du développement de la production de neige de culture, de la mise en service de remontées performantes dans la vallée de l'Arc et de l'excellente organisation de l'exploitation de l'ensemble du domaine skiable.

L'entretien des pistes est assuré avec efficacité et n'a appelé que des compliments, sauf en ce qui concerne la réduction récemment constatée de la largeur de damage de certaines pistes, une économie qui ne pouvait qu'aggraver une impression récente de saturation du domaine skiable pendant les vacances scolaires.

Nous sommes intervenus à diverses reprises pour que la sécurité des skieurs soit encore améliorée. En effet, la multiplicité des collisions nous amène à continuer de mettre en avant la nécessité d'améliorer la sécurité des skieurs sur les pistes et à proximité des immeubles, notamment pendant les vacances scolaires.

Le devenir du programme Nirvanalps

Les discussions poursuivies pendant plusieurs années avec ADS avaient abouti à la mise en place d'un dispositif spécifique au profit des propriétaires, le programme Nirvanalps, destiné à récompenser la fidélité de ses adhérents. Ce programme a été arrêté et remplacé par le [programme « Avantages propriétaires »](#). Ce dispositif, finalisé après plusieurs années de réflexions internes et de concertation restreinte, a été mis en place au cours du mois de décembre 2019. Il avait pour finalité excellente de récompenser les propriétaires justifiant de la qualité reconnue de leur logement et du nombre de clients (famille, amis, locataires) apportés aux remontées mécaniques. Il a rencontré des difficultés techniques de fonctionnement et subi des critiques justifiées concernant la complexité et le caractère intrusif des informations demandées aux bénéficiaires (bien que 3A ait obtenu que celles-ci soient quelque peu adoucies).

Plutôt que chercher à l'améliorer, ADS a brutalement fait savoir [l'abandon](#) pur et simple de ce programme avantage propriétaires.

Force est donc de reconnaître le faible effet de nos interventions auprès d'ADS, qui a clairement exprimé le refus d'accorder désormais des avantages financiers aux propriétaires. Nous sommes intervenus auprès de la nouvelle municipalité, qui à ce jour étudie des avantages propriétaires plus qualitatifs que quantitatifs. Nous attendons des précisions.

Pour les non-skieurs

3A continuera à intervenir pour une meilleure prise en compte des attentes des non-skieurs, piétons, de plus en plus nombreux, qui souhaitent disposer pendant l'hiver de chemins balisés et entretenus.

L'été, la sécurité exige que les pistes de VTT (qui sont aménagées et balisées par ADS) soient bien distinguées des chemins piétons, ce qui implique un renforcement de la signalisation pour éviter les accidents. La présence de vélos à assistance électrique, capables de remonter les chemins et les sentiers, rend le sujet encore plus complexe.

La FARSM a mis au point avec la Fédération française de cyclotourisme une charte de bonne utilisation des VTT. Ce document, que vous trouverez [sur notre site Internet](#), comprend une série de sages recommandations, que nous aimerions voir porter à la connaissance des usagers par ADS, les loueurs de vélos, les moniteurs de VTT et l'Office du tourisme.

Philippe Lestang continue patiemment à signaler au service de la mairie qui réinstalle chaque été les panneaux jaunes démontés pour l'hiver les corrections indispensables pour orienter correctement les promeneurs.

La rénovation des Arcs

Les Arcs ont fêté leurs 50 ans tout le long de l'année 2019 avec une fréquentation record qui ne s'est pas démentie en 2020 jusqu'à la fermeture de la station.

Ces très bons résultats ne doivent pas faire oublier que les Arcs doivent se rénover pour re-devenir une station de classe internationale pleinement attractive dans un contexte de stagnation du marché français et européen des sports d'hiver et de concurrence accrue des autres destinations, contexte désormais aggravé par les conséquences du Covid 19 sur le tourisme international.

Dès 2017, l'AG de 3A s'était prononcée en faveur d'un plan d'action global pour la qualité incluant tous les partenaires.

Le bon entretien de tous les espaces ouverts à la circulation publique, leur nettoyage, leur déneigement et leur éclairage l'hiver et leur fleurissement l'été doivent impliquer fortement les différentes parties prenantes (commune, copropriétés et ADS).

En ce qui concerne les commerces, la commune les encourage à moderniser leurs façades et à s'adapter au nouveau règlement communal de publicité. 3A doit soutenir ces initiatives qui ont du mal à déboucher sur l'établissement concerté d'une charte qualité dans les différents centres commerciaux des Arcs.

En ce qui concerne la qualité des logements, 3A a réaffirmé son soutien au service [Référence les Arcs](#), qui doit s'étoffer pour mieux encore assister les propriétaires dans une double démarche de rénovation et de classement de leur(s) logement(s).

Il appartient aux copropriétaires de prendre les décisions nécessaires pour assurer le bon entretien et engager, autant que nécessaire, la rénovation de leur copropriété en y intégrant son amélioration thermique. De plus en plus nombreux sont les syndicats de copropriété qui adoptent ces orientations constructives.

Le devenir de l'association 3A

3A, qui compte environ 200 adhérents (pas tous à jour de leur cotisation !), est un interlocuteur reconnu de la commune et de ses partenaires. Les orientations et l'action de son conseil d'administration sont approuvées chaque année par les participants à son AG.

[Notre CA](#) a su se renouveler dans la continuité. Il fonctionne en équipe dans une ambiance amicale et dévouée, mais ne demande qu'à être renforcé par quelques bonnes volontés.

En conclusion, il faut que :

- 3A persévère dans son action pour les améliorations de la vie quotidienne et, en particulier, la lutte contre le bruit et le laisser-aller éventuels,
- 3A encourage l'embellissement de tous les sites et la promotion d'une haute qualité de services dans tous les domaines, conformément aux attentes des clients d'une grande station internationale.

Notre association doit avancer sur plusieurs axes :

- accroître sa représentativité en gagnant de nouveaux membres,
- renforcer son efficacité en faisant entrer quelques nouveaux membres dans son conseil d'administration
- maintenir des liens de plus en plus étroits avec les présidents de copropriétés et des unions syndicales
- avoir avec tous les partenaires de la station un dialogue à la fois constructif, confiant et ferme

En cette année où nous devons tous faire face à des difficultés d'ordre divers qui ne nous ont pas permis de réaliser l'ensemble de nos projets, nous vous proposons pour 2021 de baisser la cotisation adhérent de 35 € à 30 €.

Telles sont les orientations que le conseil d'administration de 3A soumet à l'approbation de l'assemblée générale.

Carole Rampazzo, présidente de 3A

